

APPENDICE CRITIQUE DE LA PHILOSOPHIE KANTIENNE

P610 1 - OBJET DE CET APPENDICE : JUSTIFIER L'AUTEUR DANS SES DIVERGENCES À L'ÉGARD DE KANT.

P614 2 - GRANDEUR DE KANT : 1° IL A DÉMONTRÉ LA DISTINCTION ENTRE LE PHÉNOMÈNE ET LA CHOSE EN SOI : IL COMPLÈTE PAR LÀ LES HINDOUS ET PLATON, ET RUINE LE DOGMATISME ; 2° IL PRESSENT L'IDENTITÉ DE LA CHOSE EN SOI AVEC LA VOLONTÉ, ET RÉNOVE AINSI LA MORALE ; 3° IL DÉTRUIT LA PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE, C'EST-À-DIRE SOUMISE À LA THÉOLOGIE.

P625 3 - CRITIQUES : ÉTAT DE TROUBLE ET DE STÉRILITÉ OÙ KANT A LAISSÉ LA PHILOSOPHIE.

P627 4 - KANT VEUT QUE LA MÉTAPHYSIQUE PRENNE SON POINT D'APPUI HORS DE TOUTE EXPÉRIENCE ; ELLE DOIT S'APPUYER AU CONTRAIRE SUR LA TOTALITÉ DE L'EXPÉRIENCE.

P631 5 - OBSCURITÉ DU STYLE DE KANT ; ABUS DE SYMÉTRIE DANS LA STRUCTURE DE SA DOCTRINE.

P635 6 - IMPERFECTION DE CERTAINES DÉFINITIONS CHEZ KANT (RAISON, ENTENDEMENT, ETC.).

P640 7 - CONTRADICTION ENTRE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA CRITIQUE DE LA RAISON PURE ET LES SUIVANTES. ERREUR DE REMONTER À LA CHOSE EN SOI PAR LE PRINCIPE DE CAUSALITÉ.

P645 8 - VÉRITÉ PROFONDE DE L'ESTHÉTIQUE TRANSCENDANTALE. VICES DE L'ANALYTIQUE TRANSCENDANTALE. CONFUSION ÉTABLIE PAR KANT ENTRE LA CONNAISSANCE INTUITIVE ET LA CONNAISSANCE ABSTRAITE ; SES CONTRADICTIONS RELATIVEMENT AU RÔLE DES CATÉGORIES. CE QU'IL APPELLE « L'OBJET DE LA REPRÉSENTATION ». KANT A TROP CÉDÉ AU BESOIN DE SYMÉTRIE : IL A CONÇU LES DOUZE CONCEPTS PURS DE L'ANALYTIQUE SUR LE MODÈLE DES DEUX FORMES PURES DE L'ESTHÉTIQUE. – LA SEULE FONCTION VÉRITABLE DE L'ENTENDEMENT EST LA CAUSALITÉ.

P666 9 - L'UNITÉ SYNTHÉTIQUE DE L'APERCEPTION : AMBIGUÏTÉ DE CETTE THÉORIE DE KANT.

P668 10 - KANT OBÉIT À CETTE IDÉE, QU'IL ENTREVOIT CONFUSÉMENT : QUE LA CONNAISSANCE ABSTRAITE CONTIENT EN GERME TOUTE CONNAISSANCE INTUITIVE. – CRITIQUE DU TABLEAU DES DOUZE CATÉGORIES : – 1. LA QUANTITÉ : QUE LES TROIS CATÉGORIES DE LA QUANTITÉ ÉMANENT DE LA RAISON, NON DE L'ENTENDEMENT. – 2. LA QUALITÉ : L'affirmation et la négation dérivent également de la seule raison ; il n'y a pas de jugements indéfinis. – 3. LA RELATION : A) LE JUGEMENT HYPOTHÉTIQUE : IL EST L'EXPRESSION ABSTRAITE DU PRINCIPE DE RAISON ; B) LE JUGEMENT CATÉGORIQUE : IL N'EST QUE LA FORME GÉNÉRALE DE TOUT JUGEMENT ; C) LE JUGEMENT DISJONCTIF : CARACTÈRE FICTIF DU CONCEPT D'ACTION RÉCIPROQUE. – 4. LA MODALITÉ : LES TROIS CATÉGORIES DU RÉEL, DU POSSIBLE ET DU NÉCESSAIRE NE SONT PAS DES FORMES ORIGINALES DE L'ENTENDEMENT ; ELLES SE DÉDUISENT DU PRINCIPE DE RAISON. – CONCLUSION : CE QU'IL Y A D'ARTIFICIEL DANS LE SYSTÈME DES DOUZE CATÉGORIES.

P696 11 - COMMENT KANT A FAUSSEMENT DÉDUIT DE LA CATÉGORIE DE LA SUBSISTANCE ET DE L'INHÉRENCE LE PRINCIPE DE LA PERMANENCE DE LA SUBSTANCE. – RETOUR SUR SES ERREURS RELATIVES À LA DISTINCTION ENTRE LA CONNAISSANCE INTUITIVE ET L'ABSTRAITE.

P705 12 - ESQUISSE D'UN TABLEAU DES CATÉGORIES FONDÉ SUR LA CLASSIFICATION DES PARTIES DU DISCOURS.

P710 13 - CRITIQUE DE LA LOGIQUE TRANSCENDANTALE. DÉFINITION DE LA RAISON PAR KANT ; DE CE PRÉTENDU PRINCIPE, QUE L'INCONDITIONNÉ EST IMPLIQUÉ DANS LA SÉRIE DES CONDITIONS D'UN CONDITIONNÉ QUELCONQUE : EN RÉALITÉ, CHAQUE CONDITIONNÉ N'IMPLIQUE QUE LA CONDITION IMMÉDIATEMENT ANTÉCÉDENTE. – DES TROIS INCONDITIONNÉS OU IDÉES DE KANT : LE MOI, LE MONDE ET DIEU.

P722 14 - DE LA DÉDUCTION DU CONCEPT DE L'ÂME CHEZ KANT. QUE LA SEULE SUBSTANCE EST LA SUBSTANCE MATÉRIELLE.

P728 15 - COMMENT KANT S'EFFORCE DE RATTACHER : À LA CATÉGORIE DE LA QUANTITÉ LES IDÉES COSMOLOGIQUES ; À CELLE DE LA QUALITÉ, LES IDÉES TRANSCENDANTES RELATIVES À LA MATIÈRE ; À CELLE DE LA RELATION, L'IDÉE DE LA LIBERTÉ ; À CELLE DE LA MODALITÉ, L'IDÉE DE LA CAUSE PREMIÈRE. – CRITIQUE DES ANTINOMIES : LES THÈSES NE SONT QUE DES ERREURS DE L'INDIVIDU ; SEULES LES ANTITHÈSES ONT UN FONDEMENT OBJECTIF ; IL N'Y A DONC PAS VÉRITABLEMENT ANTINOMIE.

P743 16 - DE LA LIBERTÉ ET DE LA CHOSE EN SOI CHEZ KANT. KANT Y ARRIVE EN ESSAYANT DE RÉSOUDRE LA TROISIÈME ANTINOMIE. VÉRITABLE VOIE POUR Y ARRIVER.

P752 17 - THÉORIE DE KANT SUR L'IDÉAL TRANSCENDANT OU IDÉE DE DIEU. CARACTÈRE SCOLASTIQUE DE CETTE THÉORIE.

P756 18 - RÉFUTATION DU THÉISME PHILOSOPHIQUE PAR KANT ; GRANDEUR DU SERVICE QU'IL A RENDU AINSI À LA PHILOSOPHIE.

P762 19 - DE LA MORALE DE KANT. LA RAISON PRATIQUE ; FAUSSE IDENTIFICATION DE LA CONDUITE RAISONNABLE AVEC LA CONDUITE VERTUEUSE. SENS VÉRITABLE DE CETTE DERNIÈRE EXPRESSION : L'HOMME PRATIQUEMENT RAISONNABLE SE RÈGLE SUR DES CONCEPTS, NON SUR DES INTUITIONS. – DU DEVOIR OU IMPÉRATIF CATÉGORIQUE : KANT EXCLUT AVEC RAISON L'IDÉE DE RÉCOMPENSE ; MAIS IL VEUT À TORT QUE LA VERTU PROCÈDE DU SEUL RESPECT DE LA LOI, SANS LE CONCOURS D'AUCUNE INCLINATION.

P780 20 - LA THÉORIE DU DROIT DE KANT : FAIBLESSE DE CET ÉCRIT.

P782 21 - LA CRITIQUE DU JUGEMENT. CRITIQUE DU JUGEMENT ESTHÉTIQUE : ICI KANT A RENOUVELÉ LA SCIENCE DU BEAU. CRITIQUE DU JUGEMENT TÉLÉOLOGIQUE : FIN DE LA PREUVE PHYSICO-THÉOLOGIQUE.